



4ème édition

MUDAISON 22,23,24,25 septembre 2022

CANDIDATURES, SELECTIONS, CONDITIONS D'EXPOSITION.

Les Caudalies, Week-end des arts accueille chaque année au cœur du village une exposition d'art pluridisciplinaire. Cet événement ouvert à un large public, rythmé d'animations festives réunit durant trois journées, de nombreux artistes de qualité dans des lieux privés ou publics. La journée du vendredi est entièrement réservée aux scolaires de Mudaison, quelques classes des deux collèges accueillant des enfants de la commune, ainsi que des résidents d'une HEPAD.

- Programme :

Les lieux d'accueil sont ouverts **aux scolaires** le vendredi 23/9 de 9h à 16h. **Au public** le samedi 24 /9 de 10h à 19h et le dimanche 25/9 de 10h à 18h.

Les artistes s'engagent à être présents durant le temps de l'expo, ou à se faire remplacer.

Installation et accrochage des œuvres le jeudi 23/9 septembre de 8h à 22h et le vendredi 24/9 de 8h à 10h.

Décrochage le dimanche 26/9 à compter de 18h.

Le programme : animations de rues, spectacles, performances, inauguration officielle, vous sera communiqué et visible sur le site.

- Candidature :

Tout artiste désirant participer, doit candidater soit par mail ou courrier postal avant le 30 avril 2022.

Toute candidature parvenant après cette date sera automatiquement refusée.

Il devra obligatoirement fournir par courriel ou courrier : (adresse en bas de page)

- Le bulletin de candidature est téléchargeable sur le site : www.lescaudalies.org
- Une note expliquant votre démarche artistique. 145 caractères maximum au format Word (espaces compris) et complétée par vos coordonnées : Site – email - tel
- Les reproductions de plusieurs œuvres (3 Maxi). Dont celle de votre choix qui pourrait être utilisée après sélection, pour insertion dans le catalogue 2022

Par mail : Format JPEG 300 dpi ; maxi 1,5 Mo. Un seul mail est demandé. Utilisez WeTransfer si un seul mail s'avérait insuffisant.

Par courrier postal : reproduction sur tirage photo uniquement en A5 minimum, A4 Maximum, accompagné d'une enveloppe timbrée si retour désiré.

ASSOCIATION WEEK-END DES ARTS – N° W343027481 - SIRET 880 933 254 00018
2, RUE DE L'ETANG DE L'OR - 34130 MUDAISON

SITE : WWW.LESCAUDALIES.ORG - COURRIEL : WEEKENDESARTS@OUTLOOK.FR

Sélection :

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection.

Les critères de sélection portent sur l'originalité de la démarche, la créativité, la maîtrise des techniques et la volonté de renouvellement et d'orientation de l'exposition.

Les copies d'œuvres connues ou classiques ne seront pas acceptées, ainsi que bijoux et accessoires.

Les résultats seront communiqués par mail début juin 2022.

Les documents des candidats non sélectionnés seront renvoyés (fournir une enveloppe timbrée)

- Frais d'inscriptions :

Les frais d'inscriptions sont à régler au moment de l'inscription de l'artiste. Ils s'élèvent à 50 euros par personne et par place d'exposition. Il est possible de candidater pour deux places d'exposition.

Les frais d'expositions participent à l'organisation de l'évènement dans son ensemble et seront restitués si l'artiste n'est pas sélectionné.

- Lieux d'expositions :

Les lieux d'expositions sont répartis dans le village de Mudaison et le château du Bosc, dans des espaces privés mis à disposition par les habitants et des lieux communaux. (20 au total).

Les artistes sont répartis dans ces lieux, en fonction d'une cohésion des travaux, des formats et des techniques.

Chaque artiste dispose de 5 mètres linéaires ou 5 m² pour les sculpteurs.

Il appartient aux artistes de prévoir l'accrochage (chaînes, S...) leurs supports, **et leur éclairage d'appoint.**

- Vente et protection des œuvres :

Les ventes éventuelles restent sous l'entière responsabilité de chaque artiste qui devra se conformer à la réglementation fiscale. L'Association n'exige aucun prélèvement financier sur les œuvres vendues.

Chaque participant autorise, gracieusement, l'association «Les Caudalies» à utiliser toutes les images relatives aux œuvres et aux artistes dans les différents supports de communication et à les diffuser dans les différents médias.

L'association décline toutes responsabilités en cas de perte, vol ou dégradations diverses. Les artistes censés connaître la législation en vigueur dans le monde de l'art pourront contracter une assurance personnelle.

- Mesures sanitaires :

L'association organisatrice se conforme aux prescriptions sanitaires dictées par les autorités, et se réserve le droit, pour être en conformité, d'annuler la manifestation sur simple décision de son Conseil d'Administration.

Les frais d'inscription pourront être remboursés ou reportés sur la prochaine inscription.

La signature du bulletin d'inscription vaut approbation du présent règlement et exclut tout recours contre l'association.

ASSOCIATION WEEK-END DES ARTS – N° W343027481 - SIRET 880 933 254 00018
2, RUE DE L'ETANG DE L'OR - 34130 MUDAISON

SITE : WWW.LESCAUDALIES.ORG - COURRIEL : WEEKENDESARTS@OUTLOOK.FR

ASSOCIATION WEEK-END DES ARTS – N° W343027481 - SIRET 880 933 254 00018
2, RUE DE L'ETANG DE L'OR - 34130 MUDAISON

SITE : WWW.LESCAUDALIES.ORG - COURRIEL : WEEKENDESARTS@OUTLOOK.FR